INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 20 juin 2022**

* Les marchés actions européens ont clôturé en hausse. Une accalmie bienvenue après la semaine noire traversée par les Bourses. Les volumes d'échange ont été particulièrement réduits en raison de la fermeture de Wall Street pour cause de Juneteenth, un jour férié célébrant la fin de l'esclavage au Texas. Le CAC 40 a gagné 0,64% à 5 920,09 points. L'Euro Stoxx 50 a progressé de 0,76% à 3 464,69 points.
* Les places du Vieux Continent ont donc repris leurs esprits après la tempête essuyée la semaine dernière. Les investisseurs digèrent la hausse de 75 points de base de la Fed.
* Ils ont, enfin, intégré le changement de paradigme de la Banque centrale qui se concentre exclusivement sur la lutte contre l'inflation.
* Jerome Powell a prévenu que l'accélération du resserrement de la politique monétaire pourrait se poursuivre dans les prochains mois. Une nouvelle hausse de 75 points de base est envisageable en juillet, tout comme une autre hausse de 50 à 75 points de base en septembre.
* Coté BCE, Christine Lagarde a également confirmé son orientation plus restrictive. La présidente de la BCE a prévenu qu'elle relèvera ses taux de 25 points de base en juillet et qu'elle procèdera à une nouvelle hausse en septembre.
* Enfin, Christine Lagarde a rappelé sa détermination à empêcher la fragmentation du marché des taux, c'est-à-dire le creusement des écarts de rendement (spreads) entre les pays membres de la zone euro.
* Le cours du baril de Brent de la mer du Nord cède 0,4% à 112,7 dollars. Le marché est calme aujourd'hui en raison d'un jour férié aux Etats-Unis (Juneteenth). L'or noir est tiraillé entre deux tendances inverses. Il est soutenu par la perspective d'une nette baisse de l'offre russe, et ce même si l'Opep et ses partenaires se déploient pour compenser ce manque. D'un autre côté, le pétrole pourrait être pénalisé par le ralentissement de la demande mondiale liée à l'affaiblissement de la conjoncture globale.
* L'euro progresse de 0,4% à 1,0539 dollar après l'intervention de Christine Lagarde au Parlement européen. La présidente de la BCE a confirmé son intention de relever ses taux en juillet. Elle précisé que cette hausse sera de 25 points de base. Elle a également réaffirmé sa volonté de relever à nouveau ses taux en septembre. Enfin, Christine Lagarde a rappelé sa détermination à empêcher la fragmentation du marché des taux, c'est-à-dire le creusement des écarts de rendement (spreads) entre les pays membres de la zone euro.
* À fin mai 2022, le nombre de défaillances cumulé sur un an (entre juin 2021 et mai 2022) s’élève à 32 109 en France, en augmentation de 9,2%, a annoncé la Banque de France. Elles sont cependant en repli de 37,2 % par rapport à 2019, avant le début de la crise sanitaire. En mai, le nombre de défaillances en données brutes sur un mois est resté voisin de 3 000, comme globalement depuis le début de l’année. A l’instar d’avril, les très petites entreprises sont les plus touchées, avec un bond de 29,2% des défaillances le mois dernier.
* Le marché des cryptomonnaies a connu un nouveau trou d’air au cours du week-end avant de se reprendre depuis dimanche. Le Bitcoin a ainsi chuté sous la barre symbolique des 20 000 dollars pour tomber au plus bas à 17 600 dollars samedi, un niveau inconnu depuis 18 mois. Il évolue aujourd’hui aux alentours des 20 550 dollars. Comme les actions à valorisation élevée, les cryptomonnaies chutent dans un contexte de rapide et forte hausse des taux d'intérêt sur fond d'inflation élevée.

Le récent blocage des retraits de la plateforme Celsius, qui a suivi la décapilotade du protocole Luna ont en outre porté un coup sévère à la crédibilité du marché.

**SOCIETES**

* Au chapitre des valeurs, Renault a bondi de 9,7%, soutenu par Jefferies qui a relevé son conseil de Conserver à Acheter, avec un objectif de cours remonté de 22 euros à 40 euros.
* A l'opposé, Saint-Gobain (-3,99%) a été pénalisé, comme l'ensemble du secteur de la construction par le profit warning lancé par l'irlandais spécialisé dans l'isolation Kingspan.
* Valneva a bondi de 29,31% à 10,265 euros, soutenu par l'annonce de l'entrée à son capital de Pfizer. Le laboratoire américain renforce ainsi son partenariat avec la biotech franco-autrichienne dans la recherche contre la maladie de Lyme. Pfizer va investir 90,5 millions d'euros (95 millions de dollars), soit 8,1% du capital social de Valneva à un prix de 9,49 euros par action (cours à 7,94 euros par action à la clôture du vendredi 17 juin) par le biais d'une augmentation de capital réservée.

Valneva prévoit d'utiliser le produit de cet investissement pour financer une partie de sa contribution à la phase 3 du programme Lyme, soit le développement de leur candidat vaccin, VLA15.

Valneva et Pfizer ont également mis à jour les termes de leur accord de collaboration et de licence qu'ils avaient annoncé le 30 avril 2020.

Valneva financera désormais 40 % des coûts de la Phase 3, contre 30 % dans l'accord initial. Pfizer versera à Valneva des redevances croissantes allant de 14 % à 22 %, contre des redevances commençant à 19 % dans l'accord initial.

En outre, les redevances seront complétées par des paiements d'étape pouvant atteindre 100 millions de dollars, payables à Valneva sur la base des ventes cumulées.

Les autres paiements liés aux étapes de développement et au début de la commercialisation restent inchangés, soit 168 millions de dollars, dont un paiement de 25 millions de dollars à Valneva lors de l'initiation de la Phase 3 par Pfizer.

Sous réserve du succès de l'initiation et de l'exécution de l'étude de phase 3 planifiée pour VLA15, Pfizer pourrait potentiellement soumettre une demande d'autorisation de mise sur le marché de produit biologique (BLA) auprès de la FDA dès 2025.

* Le secteur des matériaux de construction et plus largement les valeurs liées à la construction ont été sous pression à la Bourse de Paris. Plus forte baisse du CAC 40, Saint-Gobain a chuté de 3,99% à 43,98 euros, Rexel a perdu 5,42% à 16,74 euros, Legrand a cédé 1,91% à 70,80 euros…. Ils sont pénalisés par les déclarations la société de matériaux de construction irlandaise spécialisée dans l’isolation Kingspan à propos d’une importante détérioration des conditions de marché.

" Il est un peu tôt pour dire s'il s'agit d'une nouvelle tendance, mais c'est le premier signe tangible de ralentissement du secteur des matériaux de construction venant d'une entreprise", a réagi UBS.

* Figeac Aéro a signé un accord avec Latécoère pour la cession des actifs industriels et fonciers de sa filiale d'Hermosillo au Mexique. Ce site de production, a initialement été dimensionné pour Latécoère dans le cadre d'un contrat conclu en 2015 portant sur la fourniture de pièces élémentaires en alliages légers et métaux durs, ainsi que de petits sous-ensembles pour les portes du Boeing 787.

Ce contrat représente encore à l'heure actuelle plus de la moitié du chiffre d'affaires de ce site, malgré les diversifications en cours. Ainsi, cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie de rationalisation de l'outil industriel du groupe afin de le rendre plus agile et plus compétitif.

Le groupe a également conclu un accord avec la société américaine Kaman Aerospace Group Inc. pour l'acquisition de leurs actifs industriels situés dans l'État du Chihuahua au Mexique.

Ces équipements sont spécialisés dans la fabrication de pièces de tôlerie complexes pour l'aviation civile et militaire, l'usinage de pièces issues de profilés et l'assemblage de sous-ensembles aéronautiques.

Ce nouveau site de production remplacera progressivement celui d'Hermosillo et permet à Figeac Aéro un redéploiement agile et maitrisé de ses activités industrielles au Mexique, en phase avec ses ambitions de croissance en Amérique du Nord.

Cette acquisition permet non seulement au groupe de sécuriser la production des contrats conservés dans le cadre de la cession des actifs de l'usine d'Hermosillo mais également de doubler ses capacités de fabrication en tôlerie complexe en Amérique du Nord.

* OL Groupe a demandé aujourd'hui la suspension de son cours de Bourse. Selon RMC Sport et L'Equipe, les parts de Pathé et IDG (19,36% et 19,85% du capital d'OL Groupe), mises sur le marché l'hiver dernier, ont trouvé preneur. L'offre de l'homme d'affaires américain John Textor aurait été acceptée par direction lyonnaise. Prévu initialement mardi, le conseil d'administration de l'Olympique Lyonnais devrait se tenir lundi après-midi, révèlent les deux médias.

John Textor est propriétaire du club de Botafogo (Brésil) et co-actionnaire de Crystal Palace. Selon L'Equipe, l'arrivée de John Textor entraînerait une augmentation immédiate du capital de 90 millions d'euros.

Michel Aulas, trente-cinq ans après son arrivée aux affaires, resterait dirigeant du groupe.

* easyJet a averti que ses coûts seraient plus élevés que prévu cet été en raison de la pénurie de personnels dans les aéroports. A la Bourse de Londres, le titre de la compagnie aérienne à bas coûts a reculé de 1,55% à 430,21 pence. En première approche, UBS s’attend à une révision à la baisse du consensus à la suite de ces annonces. L’analyste reste cependant à l’Achat et vise toujours 855 pence. Compte tenu de la reprise sans précédent de l'aviation en Europe après l'énorme choc provoqué par la pandémie, ce secteur est confronté à plusieurs problèmes.

" Ces problèmes comprennent des retards dans le contrôle du trafic aérien et des pénuries de personnel dans les services d'assistance au sol et dans les aéroports, ce qui a pour effet d'allonger le temps de rotation des avions et de retarder les départs, ce qui se traduit par des annulations de vols , a détaillé la concurrente d'Air France-KLM.

En raison de ces difficultés, le nombre de vols a été plafonné aux aéroports de Gatwick à Londres et d'Amsterdam, deux des principaux aéroports utilisés par le groupe.

Dans ce contexte, il a décidé de supprimer des vols. Au cours du troisième trimestre se terminant le 30 juin, easyJet prévoit d'opérer environ 140 000 vols, transportant environ 22 millions de passagers.

En conséquence, la compagnie aérienne devrait tourner à 87% de ses capacités d'avant-crise sur cette période et à 90% au quatrième trimestre (juillet-septembre). Elle visait respectivement 90% et 97%. easyJet prévoit de ce fait de dépasser la prévision de coût au siège kilomètre offert hors pétrole, un indicateur clé du secteur, précédemment communiquée.

easyJet s'est cependant voulue rassurante. Elle s'attend à ce que cette situation reste exceptionnelle.

**ANALYSES**

* Le nouvel instrument qu'élabore la Banque centrale européenne pour prévenir la fragmentation entre les pays de la zone euro doit lui permettre de conforter son engagement à défendre l'euro, a déclaré lundi François Villeroy de Galhau.

Réuni en urgence jeudi dernier, le Conseil des gouverneurs de la BCE a demandé aux équipes de la BCE d'accélérer les travaux devant aboutir à la création d'un outil censé empêcher un creusement des écarts de rendement ("spreads") entre les Etats membres de la zone euro.

Dans un entretien accordé au quotidien italien Corriere della Sera, François Villeroy de Galhau a déclaré que cette réunion était la meilleure preuve possible de l'engagement inconditionnel de la BCE à assurer la stabilité des prix et à protéger l'euro.

"Il doit s'agir d'un filet de sécurité. Il doit être disponible autant que nécessaire afin que notre engagement sans réserve à protéger l'euro soit très clair", a-t-il dit. "Plus un tel instrument est crédible, moins il devra être utilisé en pratique. C'est comme cela que fonctionne un filet de sécurité."

Le gouverneur de la Banque de France a ajouté qu'un outil spécifique était nécessaire pour assurer une transmission ordonnée de la politique monétaire dans tous les pays membres de la zone euro.

La présidente de la BCE, Christine Lagarde, est jusqu'à présent restée floue sur la manière dont le futur instrument pourrait être utilisé, sur la date à laquelle il sera prêt ainsi que sur les conditions susceptibles d'être imposées aux pays qui bénéficieraient d'achats d'obligations réalisés dans ce cadre.

François Villeroy de Galhau a déclaré que même si le nouvel outil a ses propres règles, la BCE conservera la possibilité d'exercer sa liberté de jugement et il s'est prononcé en faveur d'une stérilisation de ses interventions, soit un moyen d'éviter que le nouvel instrument n'affecte la politique monétaire.

Il a ajouté que les obligations acquises dans le cadre du nouvel instrument n'auraient pas forcément à rester détenues jusqu'à l'échéance, et donc que la banque centrale devrait pouvoir les revendre une fois les tensions sur les marchés apaisées.

"En d'autres termes, nous pourrions être plus souples en matière d'achat mais aussi de vente après un certain temps", a-t-il dit.

**L’AGENDA DU 21 juin 2022**

**11h00 en zone euro**

Balance des paiements en avril

**16h00 aux Etats-Unis**

Ventes de logements anciens en mai